

## **DRESSER ET SUIVRE SON BUDGET : UNE DÉMARCHE SIMPLE ET ESSENTIELLE POUR UNE PLANIFICATION FINANCIÈRE RÉUSSIE**

**Montréal, le 27 septembre 2010** – Avec l'automne qui refait surface et le retour des bonnes habitudes, c'est le temps de réévaluer ses dépenses et de revoir son budget. La préparation d'un budget est un des aspects les plus élémentaires de la planification financière. Malheureusement, beaucoup de gens ne prennent pas le temps de faire un budget. Il n'en demeure pas moins que celui-ci constitue le moyen le plus efficace pour exercer un contrôle sur une partie importante de la situation financière qu'on appelle le coût de vie.

Pendant leur vie active, la plupart des gens dépensent sans trop calculer puisque l'argent se fait disponible régulièrement grâce au revenu de travail. Ainsi, peu de clients d'institutions financières savent exactement quelle valeur chacune des catégories de dépenses représente dans leur budget total, et si le pourcentage alloué à cette catégorie est « raisonnable » et comparable à la moyenne québécoise. Par exemple, si les dépenses liées au logement représentent 40 % du revenu familial, il se peut que ce montant soit trop important et qu'il gruge une partie du budget qui devrait habituellement être alloué à la nourriture ou à l'épargne à titre d'exemple.

Afin de bien répartir ses dépenses, il est important d'allouer à chacune des catégories de dépenses une proportion de son revenu net. Les proportions peuvent varier d'un individu à l'autre toutefois, il est important de garder en tête que le total des dépenses ne doit pas excéder le total des revenus. Une répartition dite « correcte » des dépenses ne devrait pas excéder les montants suivants :

Logement	20 à 30 %	Habillement	2 à 4 %
Alimentation	15 à 20 %	Épargne	5 à 10 %
Services publics	4 à 7 %	Frais médicaux	2 à 8 %
Transport	6 à 20 %	Paiement des dettes	15 à 20 %
Impôts et taxes	7 %	Autres dépenses	5 à 10 %

### **Un exercice à la fois simple et éclairant**

« Je suggère à nos clients qui peinent à faire un budget de noter pendant une période d'environ six mois toute dépense, si petite soit-elle, indique Guylaine Dufresne, directrice, Planification financière à la Banque Laurentienne, région Nord-ouest du Québec. On prendra soin de regrouper ces dépenses par catégorie, soit habitation, transport, dépenses courantes, loisirs, épargne et autres. » Cet exercice permettra d'établir une certaine moyenne en ce qui concerne les dépenses variables.

Un budget comporte trois sections importantes. Tout d'abord, il faut noter les revenus nets mensuels. Ensuite, on notera les dépenses fixes, soit celles qui sont récurrentes mois après mois. Enfin, on prendra une moyenne des dépenses variables. Le défi est que le total des dépenses ne dépasse pas les revenus nets. « L'idéal est de réussir cet équilibre tout en épargnant, mais pour bien des gens, vivre selon ses moyens laisse peu de place aux économies, ajoute Guylaine Dufresne. Il ne faut surtout pas négliger les versements dans son REER, c'est une question d'assurer son avenir. »

Le budget est encore plus essentiel lorsque les gens approchent de la retraite. Même à cette étape où la planification budgétaire devrait être ancrée dans leurs habitudes, plusieurs clients n'ont aucune idée de leur coût de vie. Il devient ainsi bien difficile de planifier leur retraite. « Et pour ceux déjà retraités qui n'ont pas pris la bonne habitude de budgéter, la retraite s'avère parfois douloureuse car on se rend vite

---

compte que sans contrôle, les dépenses peuvent excéder les revenus et compromettre le mode de vie souhaité des nouveaux retraités », conclut Guylaine Dufresne.

Les planificateurs financiers de la Banque Laurentienne recommandent donc aux clients de sortir leurs crayons, calculatrices, factures et relevés de paye en vue de dresser leur budget. Pour les aider, la Banque a préparé à leur intention une grille budgétaire ainsi qu'une calculatrice disponibles sur son site Internet à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca/fr/services\\_particuliers/mes\\_idees/ma-famille/grilles-budgetaires.html](http://www.banquelaurentienne.ca/fr/services_particuliers/mes_idees/ma-famille/grilles-budgetaires.html).

## À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service et à son accessibilité. La Banque est au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 14 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 600 personnes.

-30-

Renseignements :

**Mary-Claude Tardif**

Conseillère

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

[mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca](mailto:mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca)